



## LA NAVETTE MARITIME AZUREENNE ou l'alternative aux déplacements

L'association TERRE BLEUE vous soumet le questionnaire ci-joint et vous remercie de bien vouloir le retourner à

TERRE BLEUE - 60, avenue Emile Bieckert - 06000 NICE Tél. : 04 93 81 90 28

E-mail :

[terre.bleue@libertysurf.fr](mailto:terre.bleue@libertysurf.fr)

Et/ou de le transmettre aux personnes intéressées par ce projet

Notre démarche s'inscrit dans la continuité de la Charte de l'Environnement de la Ville de Nice (qui prévoit l'introduction d'une navette maritime) et dans le Contrat de baie (visant à réhabiliter et à valoriser les eaux et les côtes des communes entre Antibes et le Cap d'Ail).

### LES OBJECTIFS DU SERVICE DE LA NAVETTE MARITIME :

1. Apporter une alternative maritime au trafic routier ;
2. Soulager le transport routier sur un axe est-ouest (et réciproquement)
3. Favoriser la politique des P.D.U. (Plans de Déplacements Urbains)
4. Promouvoir les déplacements entre le Port et l'Aéroport
5. Offrir une solution de déplacement écologique aux touristes et aux résidents
6. Inciter les populations locales à privilégier la « navette maritime »
7. Développer l'intermodalité (vélo, bus, train)
8. Desservir les communes de la C.A.N.C.A. (Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur) et de la C.A.S.A. (Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis), de la C.A.R.F. (Communauté d'Agglomération Riviera Française)
9. tisser un lien transfrontalier
10. Développer la création d'emplois dans le secteur de l'environnement tout en favorisant des reconversions

#-----

**Je souhaite être informé(e) des actions de l'association Terre Bleue**     OUI     NON

NOM :

Prénom :

Adresse : .....

CODE POSTAL :

VILLE :

Tél. :

E-mail :

**Questionnaire : LA NAVETTE MARITIME ou l'alternative aux déplacements terrestres**

- 1) Quel côté du littoral le parcours de la NAVETTE MARITIME devrait-il emprunter ?  
a de Nice vers l'Est (Monaco)    b de Nice Est à Nice Ouest    c de Nice à Antibes, Cannes
- 2) Quelle motorisation vous semble pertinente pour la navette maritime azurienne ?  
a thermique (moteur normal)    b électro-solaire    c hybride (thermique+électrique)
- 3) Sa capacité  
a 50 passagers    b 120 passagers    c 200 passagers
- 4) Durée du trajet : exemple, tronçon entre Nice-Port et Antibes (avec escales à Saint-Laurent du Var et à Cagnes sur Mer)  
a 40'    b 50'    c 60'    d autre
- 5) Selon vous, une navette maritime peut naviguer sur le littoral azurien (cf. conditions météo.)  
a toute l'année    b 4 mois sur 12    c 6 mois sur 12
- 6) A quelles typologies de personnes s'adresse-t-elle  
a aux actifs    b aux touristes    c à toutes catégories sans distinction
- 7) Quels services doit-elle proposer  
a accepter les vélos    b accepter les poussettes    c de la restauration
- 8) Attendez-vous qu'elle favorise l'intermodalité (service terrestre)  
a accueil par un bus    b navette vers SNCF    c parking relais à chaque escale
- 9) Etes-vous favorable à la mise en place de cette navette maritime  
 OUI     NON    si OUI, l'utiliserez-vous ?     OUI     NON
- 10) Ex. pour un circuit Nice-Port à Cagnes sur Mer (hors abonnement), quel tarif A/R consentiriez-vous à payer    a 2 à 3 €    b 4 à 6 €    c 7 à 8 €    d plus
- 11) Faut-il privilégier des dessertes     avec escales (cabotage)    ou     sans escales
- 12) Infrastructure embarquement/débarquement :  
a aménagement de ponton(s)    b utilisation d'un site existant (ex : port ; aéroport)
- 13) Quand la navette maritime devrait-elle être mise au service des Azurien(ne)s  
a le plus tôt possible    b en 2005    c en 2006

**VOS COMMENTAIRES :**